



COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAU

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

Séance : 11 février 2013

Présidence: M. Jean-Louis Bandini

Objet : DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA CRÉATION D'ACCUEIL PARASCOLAIRE ET LA CONSTITUTION D'UN FONDS DE RÉSERVE POUR LE FINANCEMENT DES PRESTATIONS D'ACCUEIL DE JOUR

CONCLUSIONS LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAU

- vu le préavis N° 1/2013 de la Municipalité du 15 janvier 2013,
- vu le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

par 50 voix, 2 contre et 2 abstentions



- 1) **d'autoriser** rétroactivement la mise à disposition de l'Association Piccolino du Foyer des Ruvines pour la création de 24 nouvelles places d'accueil parascolaire à midi et 12 places l'après-midi ;
- 2) **de constituer** un fonds de réserve pour le financement actuel et futur des prestations et structures d'accueil de jour de la commune et de porter, à charge de l'exercice 2012, le montant de CHF 300'000.- nécessaire à la constitution de ce fonds ;
- 3) **de prélever** sur ce fonds de réserve le montant nécessaire à la subvention communale qui excédera le 35% des charges d'exploitation 2012 des structures d'accueil de jour du réseau ARAJEL, ceci pour la création de 24 nouvelles places d'accueil parascolaire dès août 2012 (montant estimé CHF 85'000) ;
- 4) **d'accepter de financer** en 2013, le montant correspondant au solde de charges exceptionnelles des structures d'accueil de jour du réseau ARAJEL via un prélèvement sur le fonds (montant CHF 210'900.- estimé) ou jusqu'à concurrence du solde disponible ;
- 5) **d'alimenter** à l'avenir le fonds de réserve de la différence entre un financement d'un montant inférieur à 35 % des charges d'exploitation de l'unité d'accueil et le seuil de 35 %, ceci jusqu'à ce que le fonds de réserve atteigne CHF 500'000.-.

Ainsi délibéré en séance du 11 février 2013

Le Président

Jean-Louis Bandini

La Secrétaire

Eliane Fedrigo



COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUX

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

Séance : 11 février 2013

Présidence: M. Jean-Louis Bandini

Objet : INDEMNITÉ COMMUNALE POUR USAGE DU SOL (REDEVANCE ET TAXE SUR L'ÉLECTRICITÉ)

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

- vu le préavis N° 2/2013 de la Municipalité du 7 janvier 2013,
- vu le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

par 53 voix, 1 contre et 0 abstention



- **d'autoriser** la Municipalité à prélever 0,7 ct par kWh au titre d'indemnité communale pour l'usage du sol découlant de l'article 3, al. 1 et 2 Ri-DFEi, ce dès le 1^{er} janvier 2013 ;
- **de prendre acte** que ce prélèvement est effectué par le Gestionnaire de Réseau de Distribution (GRD) concessionnaire, puis reversé en principe annuellement à la Commune.

Ainsi délibéré en séance du 11 février 2013

Le Président

La Secrétaire

Jean-Louis Bandini

Eliane Fedrigo



COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUX

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

Séance : 11 février 2013

Présidence: M. Jean-Louis Bandini

Objet : PPA CULLY-GARE (COMPLÉMENT AU PRÉAVIS N° 14/2012)

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

- vu le préavis N° 3/2013 de la Municipalité du 28 janvier 2013,
- vu les rapports de la commission ad hoc et de la Commission des finances chargées de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

par 54 voix (à l'unanimité)



- **d'autoriser** la Municipalité à adopter la convention du 22 juin 2011 et son avenant 1, ainsi que les annexes à la convention entre les propriétaires dont les parcelles sont comprises dans le périmètre du PPA Cully-Gare et la Municipalité de Bourg-en-Lavaux, et autoriser cette dernière à signer tout acte lié à cette convention ;
- **d'autoriser** le transfert d'une fraction du domaine public au domaine privé et cadastration en chapitre des Chemins de fer fédéraux.

Ainsi délibéré en séance du 11 février 2013

Le Président

La Secrétaire

Jean-Louis Bandini

Eliane Fedrigo